

A savoir par cœur et à savoir justifier.

Protocole général.

Soit une solution aqueuse contenant un composé dissous ou en suspension à extraire avec un solvant organique.

1^{er} acte : introduire dans une ampoule à décantier la solution aqueuse et un volume V de solvant organique non miscible à l'eau. Agiter, décantier. Le solvant chargé en composé à extraire est mis de côté.

2^{ème} acte : la solution aqueuse est remise dans l'ampoule avec le même volume V de solvant. Agiter, décantier. Le solvant organique est réuni à celui précédemment obtenu.

3^{ème} acte : le solvant organique, chargé en composé extrait, est lavé à l'eau pour retirer les composés aquo-solubles entraînés lors de l'extraction. Agiter, décantier, garder la phase organique.

Si besoin :

4^{ème} acte : le solvant organique est neutralisé par une solution faiblement basique ou acide en fonction de la pollution attendue. Agiter, décantier, garder la phase organique.

5^{ème} acte : le solvant organique est relavé à l'eau. Agiter, décantier, garder la phase organique. Si l'eau de lavage n'a pas un pH compris entre 5 et 9 recommencer le cycle 4 ; 5.

6^{ème} ou 4^{ème} acte : Le solvant est séché au sulfate de sodium ou de magnésium.

7^{ème} acte : le solvant est chassé à l'évaporateur rotatif.